

Le CESE a rendu ses préconisations sur l'impact du chômage sur les personnes et leur entourage

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 10/05/2016

Saisine liée :

L'IMPACT DU CHÔMAGE SUR LES PERSONNES ET LEUR ENTOURAGE : MIEUX PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

Séance plénière du 10 mai

Avis présenté par Mme Jacqueline Farache, au nom de la section des affaires sociales et de la santé, présidée par Mme Aminata Koné.

Bien que le chômage soit désormais un phénomène massif, (3,6 millions de personnes en 2015 – Pôle emploi), le traumatisme qu'il entraîne, ses conséquences sociales et l'impact sur l'entourage restent encore trop méconnus. Pour le Conseil économique, social et environnemental, les politiques publiques, notamment sanitaires, doivent mieux accompagner les personnes pendant le temps qui les sépare d'un retour à emploi. Au-delà, c'est toute la société qui doit s'impliquer pour changer de regard sur les personnes en situation de chômage.

Le chômage est la première préoccupation des Français. La crise économique de 2008 a aggravé une situation qui touche désormais 10,6 % de la population active. Il est aujourd'hui plus difficile de retrouver un emploi et la durée moyenne du chômage atteint 1 an et quatre mois (fin 2015). Plus préoccupant, certaines catégories comme les personnes peu qualifiées, les jeunes, les femmes, les seniors, les personnes en situation de handicap rencontrent des difficultés particulières d'insertion professionnelle, 5,4 millions de personnes alternent chômage et emploi précaire.

Au choc du chômage s'ajoute la précarité financière car si l'indemnisation joue un rôle d'amortisseur de la baisse des revenus, 40 % des chômeur.euse.s ne la perçoivent pas et la moitié d'entre eux.elles touchent moins de 500 euros par mois (2014). Des droits sont ouverts aux chômeur.euse.s comme la validation de trimestres retraite, sous certaines conditions, ou le maintien de la couverture santé antérieure (lorsque leurs ressources diminuent, ils peuvent bénéficier de la protection universelle maladie/PUMA et d'une complémentaire santé, CMU-c ou l'aide à la complémentaire santé – ACS – en fonction des revenus). Pour autant, le non recours à leurs droits à prestations sociales est un phénomène très marqué chez les personnes au chômage.

Le chômage est désormais une question de santé publique ; **10 à 14 000 décès par an lui sont imputables du fait de l'augmentation de certaines pathologies, maladie cardio-vasculaire, cancer...** (Enquête SUIVIMAX, Inserm). **Il multiplie le risque de connaître un épisode dépressif, 24 % des hommes et 26 % des femmes sont ainsi concernés (Dares 2015). Une progression de 10 % du taux de chômage se traduit par une augmentation de 1,5 % du taux de suicide (Bull épidémiologique 2015).**

Le chômage a un impact social majeur. Il augmente le risque de séparation et d'isolement social, il impacte l'avenir scolaire des enfants (Insee, 2004), il retarde la venue d'un premier enfant (INED, 2011).

Non seulement ces conséquences sont ignorées mais « une certaine fatigue de la compassion » s'exprime. Ainsi, 60 % des personnes interrogées estiment que les chômeur.euse.s pourraient trouver un emploi s'ils.elles le voulaient vraiment et 46 % que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les personnes les plus démunies contre 73 % en 1994 (enquêtes CREDOC). Pourtant, notre pays voit arriver chaque année 150 000 actif.ive.s de plus sur le marché du travail sans que notre pays puisse créer un nombre suffisant d'emplois.

Pour le Conseil économique, social et environnemental, **le regard sur les personnes en situation de chômage doit évoluer et devenir plus bienveillant et objectif.** Prévenir les conséquences sociales les plus dévastatrices pour les personnes au chômage et leur entourage suppose de lutter contre une stigmatisation qui nuit à l'exercice légitime de leurs droits, à l'image qu'ils.elles ont d'eux.elles-mêmes et in fine à leur réinsertion même sur le marché du travail.

L'avis est adopté à l'unanimité avec 199 voix pour sur 199 votants.